

7/7 NETT

Société par actions simplifiée au capital de 7 700 euros
Siège social : 78 avenue Raymond Poincaré
75016 PARIS
833 345 028 RCS PARIS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 10 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mille vingt six,
Le 10 septembre,
A 14 heures,

La Société STARSNETT SERVICES, Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros, ayant son siège social 83 rue de Reuilly, 75012 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 523 021 665, représentée par Monsieur Hamadah NIMAGA, en sa qualité de Gérant,

Associée Unique de la société 7/7 NETT,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président non associé,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La société STARSNETT SERVICES, Associée Unique, décide de transférer le siège social du 78 avenue Raymond Poincaré, 75016 PARIS au 1 avenue du Maréchal Gallieni, 94370 SUCY EN BRIE et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« Article 4 – Siège social.

Le siège social est fixé : 1 avenue du Maréchal Gallieni, 94370 SUCY EN BRIE. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique

Signé par :
HAMADAH NIMAGA
9B9709B2F96846E...